

CONVOCAATION

Assemblée régionale de l'URAASS Auvergne-Rhône-Alpes

8 avril 2021 – de 9h30 à 12h

Réunion distancielle pour cause de Covid-19 (logiciel TEAMS)

Cher(e) Membre,

J'ai le plaisir de vous adresser la convocation à notre prochaine assemblée régionale qui aura pour ordre du jour :

1. Actualités : la nôtre, la vôtre
 - La nôtre : nos actualités en termes de plaidoyer, animation & formation
 - La vôtre : tour d'écran pour partager vos actualités associatives
2. Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée régionale du 3 décembre 2020
3. Rapport moral du Président de la délégation pour l'année 2020
4. Rapport d'activité et Rapport financier de la délégation sur l'année 2020 : débats et adoption
5. Appels à candidatures 2021 pour les instances de santé publique (CRSA et CTS) : quelle place devons-nous prendre ?
6. Questions diverses

Pour information, les documents suivants sont consultables en ligne sur : <https://auvergne-rhone-alpes.france-assos-sante.org/?p=679&preview=true>

- Projet de résolutions
- Rapport d'activité 2020
- Rapport financier 2020 (Etats financiers au 31/12/2020 et Rapport de gestion)

Seules les associations présentes ou représentées pourront prendre part au vote, c'est pourquoi nous vous remercions de nous confirmer votre présence par mail (à auvergne-rhone-alpes@france-assos-sante.org).

Si, en tant que représentant légal ou régional de votre association (contact indiqué dans le bulletin d'adhésion), vous ne pouvez assister à cette assemblée régionale, nous vous invitons à vous faire représenter par un mandataire. Vous trouverez à cet effet un « pouvoir » en pièce jointe que vous voudrez bien, après l'avoir complété et signé, nous retourner par mail à auvergne-rhone-alpes@france-assos-sante.org.

A noter que chaque membre ne peut détenir, en dehors de son droit de vote, plus d'un seul pouvoir formellement donné par un membre non présent.

L'équipe de France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes, se tient à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions sur cette prochaine échéance.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Le 25 mars 2021

URAASS-France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes
Le Président



François BLANCHARDON